

[GOUVERNANCE DE L'EAU]

Le SBCDol et la Commission Locale de l'Eau : acteurs majeurs de la gestion de l'eau

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) est un acteur crucial dans la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques de son territoire. Son rôle, souvent méconnu, est fondamental pour la sécurité et la qualité de l'eau.

Organisation de la gestion de l'eau

La gestion de l'eau des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne repose sur une gouvernance structurée.

La Commission Locale de l'Eau (CLE), souvent appelée "parlement local de l'eau", rassemble tous les acteurs de l'eau du territoire (élus locaux, usagers et représentants de l'État).

Elle décide de la politique locale de l'eau en élaborant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), puis suit sa mise en œuvre.

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est le document de planification qui fixe les objectifs et les règles à suivre pour gérer l'eau de manière durable pour les années à venir.

Le rôle du SBCDol

Le SBCDol est le partenaire indispensable de la CLE.

- Il est la structure qui porte légalement la CLE.
- Surtout, c'est l'opérateur technique et administratif qui, aux côtés d'autres maîtres d'ouvrage du territoire, met en œuvre concrètement les orientations stratégiques décidées par la CLE dans le cadre du SAGE.

En résumé : La CLE planifie et décide des actions pour l'eau, et le SBCDol les réalise sur le terrain. C'est **un acteur opérationnel fondamental**.

Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



Au cœur de la gestion des Milieux Aquatiques



Le SBCDol a pour mission de promouvoir et de coordonner une gestion équilibrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques sur ses bassins versants. Il exerce sur son périmètre les missions relevant de la compétence « **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - (GEMAPI)** » (en dehors de la submersion marine) correspondant à la **conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques**.

Ses actions impactent directement la vie quotidienne des habitants et l'économie locale :

- La sécurité face aux crues : la restauration des cours d'eau et des zones humides favorisent la résilience des rivières, jouant un rôle essentiel dans la réduction des risques d'inondation pour les habitations et les infrastructures en aval.
- Qualité et quantité de la ressource en eau : l'ensemble des travaux de restauration des cours d'eau milieux aquatiques du SBCDol vise à améliorer la qualité et la quantité d'eau, contribuant à la réduction des pollutions et protégeant l'eau potable du Pays de Saint-Malo.
- La restauration écologique : les travaux de restauration des cours d'eau (reméandrage, renaturation) améliorent la circulation de l'eau, protègent la biodiversité et maintiennent la fonction d'auto-épuration des milieux.
- ...

Un partenariat incontournable pour les intercommunalités

Le SBCDol est soutenu par ses trois intercommunalités membres (Communauté de communes du Pays de Dol – Baie du Mont St-Michel, Communauté de communes Bretagne Romantique, Saint-Malo Agglomération).

En s'appuyant sur l'expertise du SBCDol, ces intercommunalités peuvent :

- Confier l'exercice de la compétence GEMAPI à l'échelle cohérente du bassin versant.
- Assurer la conformité réglementaire en matière de gestion de l'eau.
- Mobiliser les financements nécessaires pour des projets d'envergure.
- Planifier l'adaptation durable face aux défis du changement climatique (sécheresses et inondations) en privilégiant des solutions basées sur le génie écologique.

Le SBCDol est donc **un pilier indispensable pour une gestion intégrée et résiliente de l'eau sur le territoire**, qui contribue par son action au **maintien et au développement des différents usages du territoire**.

[TRAVAUX COURS D'EAU]

Le Biez Jean reméandré pour les besoins en eau du Pays de Saint-Malo

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDoI) a restauré la morphologie du Biez Jean à Bonnemain au lieu-dit La Ville Oriale. Ces travaux de reméandrage se sont déroulés en mai et juin 2025. Ils ont pour objectif d'améliorer la qualité et la quantité des eaux brutes alimentant l'étang de Beaufort.

Le Bief Jean est un petit fleuve côtier prenant sa source à Lourmais. Il s'écoule jusqu'à l'étang de Beaufort (commune de Plerguer), une retenue d'eau potable alimentant les habitants du Pays de Saint-Malo et désignée « captage prioritaire » au titre des phytosanitaires. Les enjeux de qualité et de quantité d'eau sont donc importants au regard de l'eau potable sur ce secteur.

Situé en amont d'une vallée granitique et d'un ancien moulin, le cours d'eau était initialement perché et surcalibré afin d'alimenter le moulin.

Objectifs de cette restauration

Ces travaux ont surtout pour objectif **d'améliorer les aspects qualitatif et quantitatif des eaux brutes alimentant l'étang de Beaufort** et donc de **répondre aux besoins en eau potable du Pays de Saint-Malo**.

Il s'agit aussi de retrouver un milieu humide fonctionnel ainsi qu'une biodiversité adaptée aux milieux humides.

En quoi ont consisté ces travaux ?

Les travaux ont consisté à **remettre le cours d'eau en fond de vallée** et à restaurer sa dynamique naturelle par un **reméandrage sur environ 500 mètres linéaires**.

Les habitats aquatiques ont été diversifiés par l'alternance de radiers (zones peu profondes à écoulement rapide) et de moulles (zones profondes à écoulement lent), complétée par l'apport de matériaux naturels présents sur le site (souches, blocs, bois).

Une pêche de sauvegarde a été réalisée avant le comblement de l'ancien lit.



Le montant des travaux effectués s'élève à 57 991,68 € TTC.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30%. Le SBCDoI a financé cette opération à 20%.

[TRAVAUX COURS D'EAU]

La renaturation du Guyoult entre Pleine-Fougères et La Boussac



Un important projet de restauration hydromorphologique est mené actuellement par le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) au lieu-dit Le Logis à Pleine-Fougères, sur la partie amont du bassin versant du Guyoult. L'objectif principal est de renaturer un peu plus d'1 km de cours d'eau, actuellement dévié et entravé, afin de prévenir les risques d'inondation et de restaurer la biodiversité.

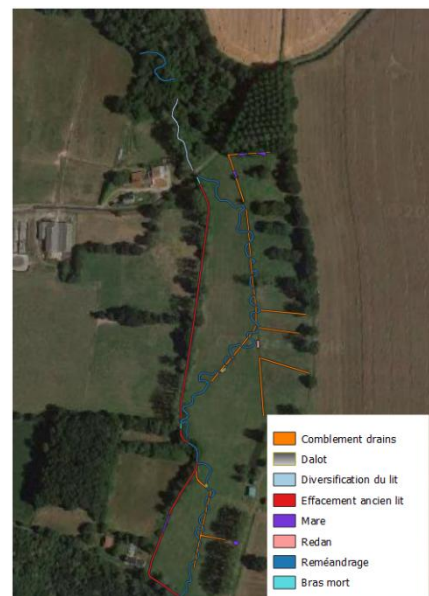
Un cours d'eau dégradé

Les travaux se situent à cheval sur les communes de Pleine-Fougères (lieu-dit Le Logis) et de la Boussac (lieu-dit Le Grippé). Le Guyoult, dévié artificiellement le long des parcelles agricoles, ne suit plus son tracé naturel. Si d'anciens méandres abandonnés témoignent de son passé, le lit actuel est encombré. Des obstacles à l'écoulement (notamment des troncs d'arbres) menacent de provoquer des débordements lors des crues, impactant localement le réseau routier.

Objectifs : remise en fond de vallée et habitats restaurés

Les travaux visent à :

- Remettre le cours d'eau en fond de vallée et le reméandrer sur son tracé naturel.
- Recréer des habitats diversifiés, aussi bien dans le cours d'eau qu'en lit majeur.
- Restaurer les fonctionnalités du milieu, en particulier le lien essentiel entre la zone humide et le cours d'eau.
- Créer un réseau de mares propice au maintien d'une biodiversité aquatique.



Actions concrètes pour une meilleure gestion de l'eau

Le projet prévoit le comblement partiel de l'ancien lit pour le transformer en mares et bras morts, créant des zones de rétention d'eau et des milieux variés pour la faune et la flore. Les drains agricoles seront également comblés pour rétablir des conditions hydrologiques plus naturelles.

Une attention particulière sera portée aux zones en aval, où l'entretien des rives et la diversification des habitats sont planifiés pour restaurer le bon écoulement des eaux et ainsi limiter les inondations de la voirie.

Enfin, le projet s'accompagne d'un volet paysager avec la collaboration d'un technicien bocage de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel pour des replantations en bordure du cours d'eau, améliorant l'équilibre naturel du site sans apport de terre extérieure. L'installation de dalots et de clôtures est également prévue pour la gestion des parcelles.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne apporte une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30%. Le SBCDol finance cette opération à 20%.



[RESSOURCES HUMAINES]

Guirec Brandily rejoint l'équipe du SBCDol !

Originaire des Côtes d'Armor et diplômé d'une licence professionnelle « Métiers des Administrations Territoriales », Guirec a commencé sa carrière au Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets des Pays de Rance et de la Baie (Taden, 22).

Il y a acquis une solide polyvalence en travaillant sur des missions transversales : gestion administrative, marchés publics et ressources humaines, avant d'évoluer vers un poste de gestionnaire budgétaire et comptable.

Désireux de changement et d'élargir ses compétences dans un nouvel environnement, il a rejoint le SBCDol en tant que Chargé de la gestion administrative, comptable, financière et des ressources humaines.

Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue !



Besoin d'infos, contactez-nous !

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

☎ 02.57.64.02.54 - ✉ contact@sage-dol.fr

www.sage-dol.fr



@SBCDol